

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le

ID : 089-200042356-20260604-29_2026-DE

<p>DEPARTEMENT DE L'YONNE</p>	<p>Le quatre juin deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle André Durand à EPINEUIL, sous la présidence de Monsieur Rémi GAUTHERON.</p>
<p>ARRONDISSEMENT D'AVALLON</p>	<p><u>Etaient présents</u> : Aisy-sur-Armançon : M. Anthony LEMERCIER Ancy-le-Libre : M. Laurent PRIMARD Annoux : M. Jacques ROBO Argenteuil-sur-Armançon : M. Gilles GUILLEMENOT Bernouil : M. Patrice LAUGELOT Béru : Mme Cyrielle SAUNIER</p>
<p>SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS</p>	<p>CCCVT pour Fleys : M. Xavier COLLON Chassignelles : M. Maryan TRUCHY Châtel-Gérard : Mme Elisabeth LANDRIER Cheney : M. Christophe DONADA Chichée : Mme Francine ROBIN Collan : M. Francis GOGOIS Cruzy-le-Châtel : M. Jean-Pierre BRIGAND Cry-sur-Armançon : M. Michel GUINOT Dannemoine : M. Philippe MARTY Dye : Mme Sandrine MAGAUD Epineuil : M. Matthieu PONZ Fleys : M. Rémy COLLON Fontaines-les-sèches : M. Hubert MONTENOT Fulvy : M Hervé BIZIOT Gigny : Mme Magalie DELMOTTE Jouancy : M. Stéphane BARDOUX</p>
<p><u>Nombre de délégués :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En exercice : 56 - Présents : 50 - Absents : 6 <p>dont ayant donné Pouvoir :1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Votants : 51 	<p>(pouvoir à partir de la délibération n° 27-2026) Jully : Mme Agnès HAY Junay : M. Dominique PROT Mélisey : M. Eric ROUSSEAU Molosmes : Mme Christine ROBERT Nuits-sur-Armançon : M. Jean-Marie SEGADO Pacy-sur-Armançon : Mme Céline FRANCHE Pasily : M. Julien GROGUENIN Perrigny-sur-Armançon : M. Jean-Louis INOT Pimelles : Mme Nadège GOUSSARD Roffey : M. Rémi GAUTHERON Rugny : M. Sébastien NEVEUX Saint-Martin-sur-Armançon : M. André MLYNARCZYK Sarry : Mme Danielle RIOTTE Sennevoy-le-Bas : Mme Roselyne RAOUX Sennevoy-le-Haut : M. Sébastien MARONNAT Serrigny : M. Christophe BOSTEL Stigny : M. Gaëtan GUERIN Tissey : M. Thomas LEVOY Tonnerre : Mme Emilie ORGEL, M. Claude ROY Tronchoy : Mme Jocelyne GIRARD Villon : M. Clément COMET Viviers : M. Eric BALACEY Yrouerre : M. Gilles GARNIER CCLTB : M. Sébastien NEVEUX, M. Gilles GARNIER, M. Gaëtan GUERIN, M. Clément COMET, M. Rémi DUSSAUSSAY.</p>
<p><u>Compétence EAU :</u></p> <p><u>Nombre de délégués :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En exercice : 49 - Présents : 43 - Absents : 6 <p>dont ayant donné pouvoir :1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Votants : 44 	<p><u>Délégués titulaires absents excusés suppléés</u> : Fleys : Mme Céline ROUSSEAU suppléée par M. Rémy COLLON Gigny : M. Denis DUTARTRE suppléé par Mme Magalie DELMOTTE Molosmes : M. Dominique BUSSY suppléé par Mme Christine ROBERT CCLTB : M. Laurent SEURAT suppléé par M. Rémi DUSSAUSSAY.</p>
<p><u>Compétence ASSAINISSEMENT COLLECTIF :</u></p> <p><u>Nombre de délégués :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En exercice : 20 - Présents : 19 - Absents : 1 <p>dont ayant donné Pouvoir :0</p> <ul style="list-style-type: none"> - Votants : 19 	<p><u>Délégués titulaires absents excusés non suppléés</u> : Grimault : Mme Jacqueline DE DEMO Vezannes : M. Laurent SEURAT Vezinnes : Mme Anne-Laure BUFFET</p> <p><u>Délégués titulaires absents non excusés non suppléés</u> : Censy : M. Victor BARDET Gland : Mme Sandrine CAMUS.</p>
<p><u>Compétence ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :</u></p> <p><u>Nombre de délégués :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En exercice : 5 - Présents : 5 - Absents : 0 - Pouvoir : 0 - Votants : 5 	<p><u>Délégués titulaires absents excusés avant donné pouvoir</u> : M. Stéphane BARDOUX, délégué titulaire de Jouancy a dû s'absenter (avec sa suppléante) à partir de la délibération n° 27-2026 et a donné pouvoir à Mme Danielle RIOTTE délégué titulaire de Sarry.</p> <p><u>Asseseurs</u> : M. Eric ROUSSEAU, délégué titulaire de Mélisey et M. Michel GUINOT, délégué titulaire de Cry-sur-Armançon.</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : M. Dominique PROT, délégué titulaire de Junay.</p> <p><u>Date de convocation</u> : 22 mai 2026</p>
<p><u>Délibération n° 29-2026</u></p>	
<p><u>Objet : Indemnités du Président et des vice-présidents</u></p>	

Le Comité Syndical est invité à se prononcer sur le taux relatif aux indemnités de fonction selon le barème en vigueur au 4 juin 2026 ainsi que sur la date d'effet :

Taux maximal des indemnités de Président et vice-Président d'un syndicat mixte fermé dont la population de l'ensemble des communes est comprise entre 10 000 et 19.999 :

- Président : 21,66% de l'indice brut 1027 soit 890,34€ brut/mois – (valeurs du point d'indice au 1^{er} janvier 2026).

- Vice-Présidents : 8,66% de l'indice brut 1027 soit 355,97€ brut/mois – valeurs du point au 1^{er} janvier 2026).

Monsieur le Président invite le comité syndical à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à	51 Voix pour
	0 Voix contre
	0 abstention

DECIDE d'appliquer les taux suivants :

- Taux relatif aux indemnités de fonction du Président : 21,66% de l'indice 1027
- Taux relatif aux indemnités de fonction des 3 vices –Présidents : 8,66% de l'indice 1027,

FIXE la date d'effet comme suit : **05 06 2026**

ACCEPTTE cette proposition,

AUTORISE Monsieur le Président à en poursuivre l'exécution.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le président,

Rémi GAUTHERON

Le secrétaire de séance

M Dominique PROT

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).

